

EXAMEN PARASITOLOGIQUE DES SELLES

- Quand réaliser l'examen ?
 - 3 à 4 jours après l'arrêt de certaines substances médicamenteuses pouvant gêner son interprétation (antibiotiques, vermifuge, laxatif, suppositoire, charbon, sels de baryum, magnésium, bismuth).
 - Il est préférable de faire un régime pauvre en fibre végétales avant le recueil (éviter les fruits et légumes).
 - **Il est nécessaire de faire la recherche sur 3 prélèvements espacés chacun de 2 à 3 jours** (les parasites sont parfois émis de façon intermittente).
 - Si recherche spécifique dans les selles (ex : recherche d'amibes, de larves d'anguillule ou d'ankylostome, de cryptosporidies...), se renseigner auprès de votre laboratoire.
- Comment réaliser le recueil ?
 - Les selles ne doivent pas entrer en contact avec l'eau des toilettes ou l'urine.
 - Utiliser le pot stérile fourni par le laboratoire ou la pharmacie.
- Recueillir la totalité de la selle et bien refermer le flacon (visser le bouchon à fond)
- Identifier le prélèvement avec nom – prénom – date de naissance.
- Noter la date, l'heure de recueil et les renseignements cliniques utiles sur la fiche de transmission.
- Transmettre le prélèvement au laboratoire dans les 3h suivant le recueil.